



Élu.e.s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 mai 2021

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Délibération n° 10 : CONTRIBUTIONS AU C.C.A.S POUR L'ANNÉE 2021

Cher.e.s collègues,

J'ai été heureuse d'entendre, dans la présentation du budget par Dominique Talledec la prise en compte de la crise sanitaire devenue crise sociale. Elle crée de nouveaux précaires à Saint-Herblain, qui ne savent pas vers qui se tourner.

Cependant, la contribution de la commune au budget de fonctionnement 2021 du CCAS (centre communal d'action sociale) est d' 1 060 853.07 €. Un montant en baisse d'environ 15 000 euros par rapport à l'année 2020. Cette baisse nous interroge. D'autant plus que la commune de Rezé a voté **une augmentation du budget de leur CCAS de 7 %, justement pour faire face à la crise sanitaire qui frappe les plus modestes.**

Par ailleurs, vous indiquez monsieur Talledec vouloir expérimenter des permanences sociales dans les quartiers. Là aussi, je me réjouis que nos idées soient reprises si promptement. Mais avec quel budget puisque celui proposé ici est en baisse ?

Enfin, nous, élu.e.s du groupe Saint-Herblain en Commun, vous demandons d'augmenter le nombre de places pour le service de soin infirmier à domicile.

Cher.e.s collègues, le service public doit s'adapter aux réalités de notre commune et de ses habitants.

Je vous remercie pour votre attention.



Citoyen.nes
engagé.es